

Aviculture | Après une bonne année 2014, la coopérative des Volailles d'Albret souhaite encore faire progresser sa production pour mieux répondre aux demandes de ses clients.

Franchir un nouveau palier

Au cours de l'année 2014, les mises en place de Volailles d'Albret ont progressé de 1 % pour atteindre 5 185 000 têtes. Si la production de label Gascogne diminue très légèrement (-0,35 %), celle de poulets des Landes augmente pour la première fois depuis de nombreuses années. L'évolution est faible (+ 0,35 %), mais elle réjouit la coopérative pour qui le label Landes « est une production importante ». Les mises en place de pintades augmentent pour leur part fortement (+ 9,2 %), mais il s'agit de volumes faibles (544 600 animaux). « Malgré ces bons chiffres, nous manquons encore de production », a souligné le directeur Luc Berginiat, lors de l'assemblée générale de la coopérative, qui s'est déroulée vendredi dernier à Saint-Avit (Landes).

Croisée de chemins

Depuis des années, le groupement ne lésine pourtant pas sur le développement. « Malgré tous les efforts que nous avons faits, les aides que nous avons déployées et les 150 bâtiments que nous avons construits en huit ans, nous n'arrivons toujours pas à casser ce plafond de verre qui nous fait manquer cruellement de surfaces en été et qui ne nous permet pas de faire souffler ceux qui le souhaitent en hiver ».

Volailles d'Albret est donc à la croisée des chemins. « Soit nous continuons comme cela, mais nos clients ne nous laisseront pas assumer seuls leur développement commercial, ce qui aura des conséquences politiques importantes pour notre groupement. Soit nous relevons le défi de la taille et nous leur proposons un développement d'ampleur nécessaire à répondre positivement à leur demande ». C'est vers cette deuxième option que se dirige la coopérative, mais l'ampleur précise du déve-



Le directeur Luc Berginiat proposera à la fin du mois « un nouveau plan de développement ambitieux au conseil d'administration » pour assurer l'avenir de Volailles d'Albret.

Photo Le Sillon

veloppement envisagé n'a pas été dévoilée. Elle devra tout d'abord être validée en conseil d'administration d'ici la fin du mois, avant d'être présentée aux adhérents. L'augmentation des volumes de production devra s'accompagner d'une augmentation des performances. Déjà, l'utilisation d'Albret, l'aliment coopératif mis en place depuis un an, donne grande satisfaction. « D'un point de vue technique, les performances obtenues sont encore meilleures que les autres années », souligne le président Hervé Labesque. Pour preuve, les marges des producteurs ont augmenté. Mais la coopérative

n'entend pas en rester là. Pour améliorer encore les paramètres d'élevage et permettre à ses adhérents d'être toujours plus réactifs dans leur façon de travailler, elle leur proposera, d'ici la fin de l'année, des packs « évolution performance » pour équiper leurs bâtiments en matériels d'aide à la production. Trois niveaux d'équipements seront proposés. Le premier permettra de réguler les bâtiments. Le second permettra en plus de peser les animaux. Le dernier offrira en outre la possibilité de peser l'aliment livré et consommé. « Tout cela sera relié à notre système informatique de façon à pouvoir agir

De bon résultats pour l'aliment coopératif

et réagir lorsqu'on se rendra compte qu'un lot, pour une raison ou pour une autre, tend à ne pas correspondre à l'objectif que l'on s'est fixé », précise Luc Berginiat.

Enfin, dans le cadre de sa démarche de progrès « Label Attitude, pour une belle attitude », Volailles d'Albret va prochainement mettre en place un élevage pilote qui permettra de comparer deux ateliers côte à côte. Des essais d'aliment et de diminution d'utilisation des traitements y seront menés. « Développement, performances, démarche de progrès, il est temps pour Volailles d'Albret d'avoir l'ambition d'un groupement moderne qui utilise son histoire mais aussi les outils de maintenant pour construire son avenir », a conclu le directeur.

Cécile Agusti

zoom

Cinquantenaire

L'année dernière, la mise en place d'Albret n'avait pas laissé le temps à Volailles d'Albret d'organiser une fête digne de ce nom pour fêter ses 50 ans. Les festivités auront donc lieu cette année, le 9 septembre à Mont-de-Marsan. Une grande soirée est prévue pour les adhérents de la coopérative, mais le conseil d'administration n'a rien voulu dévoiler des surprises qu'il a concoctées. Seules indiscretions : c'est à cette occasion que devraient être présentés le nouveau plan de développement du groupement et le détail des packs « évolution performance ».



Coopération

Un piège à insectes qui fait mouche!

Maisadour et Vivadour ont décroché un premier prix pour la première édition des Trophées des initiatives coopératives.

La coopération agricole a annoncé avoir récompensé « une démarche écologique de lutte contre un insecte nuisible en bâtiment agricole », à l'occasion de la première édition des Trophées des initiatives coopératives dont l'objectif est « de révéler au plus grand nombre les réalisations positives et concrètes des coopératives dans toutes les régions françaises ». Le ténébrion¹, insecte vecteur de différents parasites, et pathogène pour l'élevage, est particulièrement problématique en aviculture. Il peut également être source d'allergies chez les agriculteurs. Les moyens de lutte connus jusqu'à présent, en plus d'être chimiques, n'avaient pas réellement fait leurs preuves.

En forme de ballon de rugby

Ovalie Innovation, la structure de recherche et développement de Maisadour et Vivadour, s'est penchée sur la question et a mis au point un piège, TeneCapt, doté d'une ergonomie spécifique, d'un attractif puissant et d'un insecticide biolo-



Photo DR

gique. Les ténébrions qui pénètrent dans le piège ne peuvent plus en sortir grâce à la forme, en ballon de rugby (évident pour une société du Sud-Ouest) du TeneCapt. Les insectes capturés dégagent ensuite des phéromones qui attirent les autres ténébrions. Ovalie Innovation, qui commercialise déjà le produit chez les éleveurs de poulets du Sud-Ouest, annonce que le piège « sera prochainement disponible au niveau national et international ».

Les expérimentations conduites chez les éleveurs de poulets de

Vivadour en 2013 et 2014 ont révélé des performances significatives sur la base d'un piège pour 100 m² de bâtiment d'élevage. Fort de ce succès, ce partenariat très complémentaire pourrait être renouvelé sur de nouveaux projets comme la protection des végétaux par exemple. « Outre la performance technique, cette réussite démontre la pertinence du modèle développé par Ovalie Innovation en s'appuyant sur le savoir-faire d'AB7, se félicitent les porteurs de parole de Maisadour et Vivadour. À un problème remonté par les agriculteurs adhérents, Ovalie Innovation a su apporter une réponse adaptée et efficace en mobilisant les ressources humaines, technologiques et financières nécessaires... », conclut le communiqué des deux coopératives

1 - Lire aussi en page 23 de ce numéro

écho de la RÉGION

Réforme territoriale

LES CHIFFRES CLÉS D'AQUITAINE, POITOU-CHARENTES ET LIMOUSIN » Avec le nouveau redécoupage territorial, la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) devient la première région agricole de France, selon une note d'Agreste de mai, publiée le 8 juin. Elle s'étend sur une surface de 84 800 km², occupée à 50 % par l'agriculture et à 34 % par la forêt. Agreste a recensé 83 100 exploitations qui utilisent 3,9 millions d'hectares et génèrent l'équivalent de 130 000 emplois à temps complet.

La surface agricole utile (SAU) moyenne est de 47 ha, soit une surface légèrement inférieure à la moyenne nationale (55 ha). elle masque des différences importantes entre les territoires (57 ha en Limousin, 68 ha en Poitou-Charentes, 32 ha en Aquitaine). « La viticulture et les grandes cultures dominent en valeur, mais les productions animales sont présentes et prépondérantes dans certaines zones », constate Agreste.

L'âge moyen des exploitants agricoles non retraités se situe entre 47 et 49 ans, soit la même moyenne d'âge qu'au niveau national. Les exploitants de plus de 55 ans sont plus nombreux que ceux de moins de 40 ans, ainsi le renouvellement de la population des chefs d'exploitation reste « un enjeu majeur » pour l'avenir agricole de cette région.

NOUVELLE GRANDE RÉGION : ET POUR VOUS, QUEL DEVIENDRAIT ÊTRE SON NOM ?

» En ligne depuis le 20 mai dernier, le site magranderegion.fr lancé par les Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, explique tout aux internautes : les enjeux de la réforme, les caractéristiques du nouveau territoire, ses atouts touristiques et économiques, de quoi devenir incollable sur la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ! Et pour les plus curieux, un espace dédié permet également de poser des questions.

C'est la nouvelle assemblée élue en décembre prochain qui déterminera le nom de cette nouvelle région. D'ici là, toutes les idées sont les bienvenues ! C'est pourquoi le site magranderegion.fr vous invite dès maintenant à proposer un nom pour la future grande région. Pour participer, il suffit de se connecter et de cliquer sur le lien "Je propose" correspondant à la question "Quel nom ? Proposez un nom pour votre grande région !".